



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Citroclean

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Citroclean
 NO DE PRODUIT : 471-4
 UTILISATION Produit de nettoyage
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
 Lynn Lane,
 Shenstone, nr Lichfield
 Staffordshire. WS14 0DH
 England
 www.autosmartinternational.com
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
 info@autosmartinternational.com
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36/38.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Appellation | No EC : | No. CAS | Contenu | Classification (67/548) |
|----------------------|-----------|-----------|---------|-------------------------|
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | 203-539-1 | 107-98-2 | 1-5% | R10 R67 |
| HYDROXYDE DE SODIUM | 215-185-5 | 1310-73-2 | 1-5% | C;R35 |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Citroclean

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Appellation | Norme | VME - 8 hrs | | VLE - 15 min | | Remarques |
|----------------------|-------|-------------|-----------------------|--------------|-----------------------|-----------|
| | | | | | | |
| 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL | VLEP | 100 ppm | 375 mg/m ³ | 150 ppm | 568 mg/m ³ | * |
| HYDROXYDE DE SODIUM | VLEP | | 2 mg/m ³ | | | |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Caoutchouc (naturel, latex). Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Citroclean

| | | | |
|---------------------------------------|--|-----------------------------------|-----|
| ASPECT | Liquide | | |
| COULEUR | Fluorescent. Jaune | | |
| ODEUR | Odeur de citron | | |
| SOLUBILITÉ | Soluble dans l'eau. Miscible avec l'eau. | | |
| POINT D'ÉBULLITION (°C) | ~ 100 | POINT DE FUSION (°C) | ~ 0 |
| DENSITÉ RELATIVE | ~1.052 @ 20 °c | VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE | 13 |
| COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) | 20 g/litre | | |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides. Réagit fortement avec les acides concentrés et les hydrocarbures chlorés.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 40 mg/kg (oral souris)

AUTRES DANGERS POUR LA SAN

Cette substance n'a pas de propriétés cancérigènes démontrées.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

MOBILITÉ

Ce produit est soluble dans l'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

Citroclean

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM
 CL 50, 96 H, POISSON, mg/l 125
 Mobilité
 Ce produit est soluble dans l'eau.
 Potentiel de bio-accumulation
 Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.
 Dégradabilité
 Le produit est biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | | | |
|-------------------------------------|--|----------------------------------|-------------|
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodium Hydroxide) | | |
| NO. UN ROUTE | 1719 | N°CLASSIFICATION ADR | 8 |
| CLASSIFICATION ADR | Classe 8 - Matières corrosives. | GROUPE D'EMBALLAGE ADR | III |
| CODE RESTRICTION DE TUNNEL | (E) | No. DE DANGER (ADR) | 80 |
| NO. D'ÉTIQUETTE ADR | 8 | CODE HAZCHEM | 2R |
| NO CEFIC TEC(R) | 80GC5-II+III | NO. CLASSE RID | 8 |
| GROUPE D'EMBALLAGE RID | III | NO. UN MER | 1719 |
| CLASSE IMDG | 8 | NO. DE PAGE IMDG | 78 (vol 2) |
| GROUPE D'EMBALLAGE IMDG | III | EMS | F-A, S-B |
| NO. UN, AIR | 1719 | CODE IMDG, GROUPE DE SÉGRÉGATION | 18. Alkalis |
| CLASSE AIR | 8 | GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN | III |

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**ÉTIQUETAGE**

Irritant

PHRASES DE RISQUE

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S37 Porter des gants appropriés.
 S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Citroclean

ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:

< 5% Agents de surface non ioniques,
 Agents de surface amphotères,
 NTA (acide nitrilotriacétique) et sels,
 Parfums.

Contient du (de la) CITRAL,d-LIMONENE

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 17/01/2011

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10 Inflammable.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R35 Provoque de graves brûlures.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.